

civilisé. Mais il devrait être clair que l'Iran pourra, dès qu'il aura de nouveau adopté une attitude conforme au droit international, se tourner vers la communauté internationale pour faire entendre la totalité de ses doléances et ce, en toute justice.

Monsieur le Président, au nom du peuple canadien, j'invite instamment les membres du Conseil à entériner cette résolution. Il s'agit d'une mesure positive et pacifique qui peut contribuer effectivement à dénouer cette impasse intolérable qui menace la paix, l'ordre et la saine administration des affaires internationales.